



Ambassade de France en R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE



**Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger**

Lycée français du Caire

MAITRE D'OUVRAGE

Lycée français du Caire

4 rue Ahmed Badawi, cité El Meera, 2^{ème} Megawra, Le Caire

Fournitures et livraison d'ordinateurs, laptops et tablettes numériques

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES



**Ambassade de France en R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE**



**Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger**

SOMMAIRE

1. OBJET DU MARCHÉ	page 3
2. POUVOIR ADJUDICATEUR	page 3
3. PIÈCES CONTRACTUELLES DU MARCHÉ	page 3
4. FORME DU MARCHÉ	page 3
5. DURÉE DU MARCHÉ	page 3
6. MONTANT DU MARCHÉ	page 4
7. PRIX	page 4
8. CLAUSES DE FINANCEMENT	page 4
9. MODALITÉS DE RÈGLEMENT	page 4
10. RESILIATION	page 5
11. OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ	page 6
12. DÉTAIL TECHNIQUE DU MARCHÉ	page 6



**Ambassade de France en R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE**



**Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger**

1 OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne

La fourniture et livraison d'ordinateurs, laptops et tablettes numériques

2 POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur est le lycée français du CAIRE,
4 rue Ahmed Badawi, cité El Meera, 2^{ème} Megawra,
Le Caire

Le représentant du pouvoir adjudicateur est le proviseur du lycée français du Caire ou une personne à qui il délègue sa signature à cette fin.

3 PIÈCES CONTRACTUELLES DU MARCHÉ

Les pièces contractuelles du présent marché sont les documents ci-dessous désignés.

En cas de contradictions entre les stipulations des pièces contractuelles du marché, elles prévalent dans l'ordre ci-après :

- 1) L'acte d'engagement (ATTRI 1)
- 2) Le cahier des clauses particulières (CCP)
- 3) L'offre technique et financière du titulaire du marché

Seuls les originaux des documents visés ci-dessus et conservés par le pouvoir adjudicateur font foi.

4 FORME DU MARCHÉ

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée.

Le marché est composé :

LOT 1 : Fourniture et livraison d'ordinateurs et laptops

LOT 2 : Fourniture et livraison de tablettes numériques et assistance à l'installation du système et des applications sur le site de l'établissement

Le présent marché ne comporte pas de variante.

5 DUREE DU MARCHÉ

Le présent marché est conclu pour une durée de 12 mois ferme à compter de sa date de notification.

Le marché relatif au lot 2 est renouvelable 3 fois.

6 MONTANT DU MARCHÉ

Pour information, les montants par lot sont les suivants :

Lot 1 : 80 000€ HT,

Lot 2 : 300 000€ HT par an, soit 1 400 000€ HT sur la durée de l'accord-cadre.



**Ambassade de France en R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE**



**Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger**

7 PRIX

Les prix proposés seront définis dans le bordereau des prix (BPU).

L'actualisation des prix pour le lot 2 (renouvelable 3 ans) se fera selon la formule suivante :

$$P = P^{\circ} \times \frac{BT}{BT^{\circ}}$$

Selon les index publiés par l'INSEE

P : prix actualisé

P : prix initial du lot de référence

BT : index BT du mois de l'établissement de l'opération de référence

BT : index BT du mois de la nouvelle étude

8 CLAUSES DE FINANCEMENT

8.1 Avance

Il n'est accordé au titulaire du marché une avance.

8.2 Garanties

Il n'est pas appliqué de retenue de garantie.

9 MODALITES DE REGLEMENT

9.1 Règlement des prestations effectués

Le prestataire sera réglé dans un délai de 30 jours après exécution des prestations ou réception de la facture si celle-ci est postérieure à l'exécution du marché.

9.2 Présentation de la demande de paiement

L'acheteur accepte la transmission des factures par voie électronique.

La facture électronique doit comporter :

- La date d'émission de la facture,
- La désignation de l'émetteur et du destinataire de la facture,
- Le numéro unique basé sur une séquence chronologique et continue établie par l'émetteur de la facture



**Ambassade de France en R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE**



**Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger**

- En cas de contrat exécuté au moyen de bons de commande, le numéro du bon de commande, les références du contrat ou le numéro d'engagement attribué par le système d'information financière et comptable du destinataire de la facture
- Les unités d'œuvre et les quantités sur lesquelles porte la facture.
- Les montants HT et TTC

9.3 Domiciliation des paiements

Les sommes dues au titulaire en exécution du présent marché sont versées aux coordonnées bancaires mentionnées sur l'acte d'engagement. Le titulaire doit informer l'acheteur de tout changement de domiciliation bancaire par écrit.

10 RESILIATION

10.1 Résiliation unilatérale

Le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, par décision unilatérale, mettre fin à l'exécution du marché pour des motifs d'intérêt général. Dans ce cas, la résiliation prend effet à la date fixée dans la décision de résiliation ou, à défaut à la date de notification de cette décision.

10.2 Résiliation aux torts exclusifs du titulaire

Le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, en cas de faute du titulaire dans l'exécution du marché, procéder à la résiliation du marché.

En outre, et sans préjudice des poursuites engagées le cas échéant contre le titulaire, le marché peut être résilié sans mise en demeure préalable aux torts exclusifs du titulaire, dans le cas de production de faux.

Excepté le cas décrit précédemment, une mise en demeure, assortie d'un délai exécutoire, doit avoir été préalablement notifiée au titulaire et être restée infructueuse. Dans ce cas, l'acheteur informe le titulaire de la sanction envisagée et l'invite à présenter ses observations.

11 OBLIGATION DE CONFIDENTIALITE

Le prestataire est soumis à une stricte obligation de confidentialité s'agissant des informations dont il pourrait avoir connaissance.



**Ambassade de France en R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE**



**Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger**

Le prestataire s'engage à :

- Collecter et traiter les données exclusivement pour des finalités déterminées par le présent CCP,
- Prendre toutes les précautions utiles pour préserver la confidentialité et la sécurité de ces données.

12 DETAIL TECHNIQUE DU MARCHÉ

12.1 Procédure de consultation

La date limite de réception des candidatures pour le lot 1 et/ou le lot 2 est fixée au 5 juin 2023.

Les réponses devront être adressées par voie électronique à :

daf@ifcaire.net

12.2 Contractualisation

A l'issue de la désignation du prestataire, l'acheteur retourne au titulaire du marché l'acte d'engagement signé.